



Avertissement



POMME DE TERRE

No 07 – 23 juin 2011

EN BREF :

- Conditions climatiques et culturales.
- Mildiou et brûlure hâtive : prévention.
- Doryphore : début de l'émergence des larves.
- Stratégie d'utilisation des insecticides.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Depuis vendredi dernier, les températures ont été très variables selon les régions. En général, le début de la période (17-19 juin) a été plus frais et a été suivi d'un réchauffement des températures. Dans l'ensemble, les précipitations ont été faibles, sauf pour quelques localités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Vous trouverez l'information pour chaque région dans le sommaire agrométéorologique (annexe 1).

Cette année, les mauvaises conditions climatiques ont occasionné un retard de 10 à 15 jours pour les semis. D'ailleurs, nous constatons, dans plusieurs régions du Québec, que plusieurs champs ne sont pas encore levés. À plusieurs endroits, la levée est inégale et il n'est pas rare de rencontrer dans un même champ des plants qui atteignent 10 cm alors que d'autres commencent à émerger du sol, particulièrement dans la variété GoldRush. Plusieurs observateurs rapportent également que la croissance des plants a été plutôt lente cette semaine.

Les faibles précipitations reçues cette semaine ont permis au sol de s'assécher rapidement. En conséquence, certains producteurs ont débuté l'irrigation dans les champs de primeur qui sont, dans plusieurs cas, au stade début floraison. De nombreux producteurs ont commencé les sarclages plus tôt qu'à l'habitude dans certains champs afin de briser la croûte qui s'est formée et permettre ainsi un meilleur développement des plants.

Les premières récoltes sont prévues entre le 1^{er} et le 5 juillet pour la variété Jemseg et une dizaine de jours plus tard pour Envol et Eramosa. Par rapport à une saison normale, le retard serait de 5 à 10 jours.



MILDIOU

Pour le moment, aucun cas de mildiou n'a été rapporté au Québec et dans les Maritimes. Les 13 et 14 juin, les conditions météorologiques étaient favorables à la formation de spores, mais le réchauffement de la température et l'absence de précipitation dans les jours suivants ont été peu favorables au développement du mildiou. Toutefois, selon Environnement Canada, des précipitations sont prévues pour les prochains jours dans toutes les régions. Par mesure de prévention, le feuillage devra donc être protégé. Plusieurs éléments, dont la quantité de précipitation prévue et la vitesse de croissance des plants de pomme de terre, doivent être pris en compte pour choisir le bon fongicide. En règle générale, les fongicides protectants (contact) offrent une protection suffisante lorsque les précipitations sont inférieures à 25 mm et que le développement du feuillage est faible. Pour de plus amples informations sur les stratégies d'utilisation des fongicides, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 10](http://www.agriresearqc.ca/Rap/documents/b10pdt11.pdf) du 10 juin 2011 (<http://www.agriresearqc.ca/Rap/documents/b10pdt11.pdf>).

BRÛLURE HÂTIVE

La brûlure hâtive est moins préoccupante que le mildiou. Par contre, elle peut occasionner la mort prématurée des plants et parfois contaminer les tubercules au moment de l'arrachage. L'alternance de conditions sèches et humides favorise la production de spores. Bien qu'aucun symptôme de brûlure hâtive n'ait été observé jusqu'à présent, un premier traitement doit être envisagé pour les champs de primeur, surtout pour ceux situés en sols secs dont les plants avancent en âge. Pour être optimal, le premier traitement doit être réalisé avant l'apparition des symptômes. Plusieurs fongicides sont homologués à la fois pour le mildiou et pour la brûlure hâtive. Pour en savoir plus sur cette maladie, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 10](http://www.agriresearqc.ca/Rap/documents/b10pdt09.pdf) du 26 juin 2009 (<http://www.agriresearqc.ca/Rap/documents/b10pdt09.pdf>).

DORYPHORE

La présence du doryphore adulte est signalée partout au Québec, mais son nombre reste faible en général. De plus, des masses d'œufs sont présentes dans toutes les régions et parfois même dans les champs traités à la plantation (semence, sillon). Des éclosions ont été observées dans les sites les plus chauds. Le dépistage doit donc débuter dans les champs qui n'ont pas été traités au semis (semence, sillon).

STRATÉGIE D'UTILISATION DES INSECTICIDES

La semaine dernière, une omission a été faite involontairement dans la section traitant de la stratégie d'utilisation des insecticides. En effet, le produit DELEGATE WG était absent de la liste des nouvelles matières actives. Pour le bénéfice de tous, nous rééditons donc l'information.

Une bonne stratégie d'utilisation des insecticides est aussi un élément clé pour s'assurer de conserver leur efficacité. Chaque produit homologué est classé dans un groupe chimique déterminé selon son mode d'action. Le premier principe de base est d'alterner les classes d'insecticides utilisés afin de faire **une rotation de produits ayant différents modes d'action**. En effet, lorsqu'une population d'insectes développe de la résistance à un insecticide, ceci augmente la sensibilité de cette population à développer de la résistance aux autres produits du même groupe, et ce, même si elle n'a pas été exposée aux autres ingrédients actifs de ce groupe.

Les produits appartenant à la famille des néonicotinoïdes (groupe chimique 4A) sont des produits très efficaces et grandement utilisés en culture de pomme de terre (soit en traitements de semence, au sillon ou foliaire). Voici un rappel des produits appartenant à ce groupe :

- Imidaclopride : ADMIRE 240, GENESIS 240, ALIAS 240SC, GRAPPLE
- Acétamiprime : ASSAIL 70 WP
- Thiaméthoxame : ACTARA 240SC
- Clothianidine : TITAN ST, CLUTCH 50 WDG, CLOTHIANIDINE

Même si ce groupe chimique inclut plusieurs nouvelles matières actives, **ces produits ont tous le même mode d'action**. Ceux-ci doivent donc être utilisés en alternance avec des groupes chimiques différents.

De nouvelles matières actives, appartenant à des groupes chimiques différents, sont maintenant homologuées en application foliaire et elles ont un bon niveau d'efficacité. Parmi ces produits, nous pouvons citer :

- Spinosad : SUCCESS 480 SC ou ENTRUST 80 W (groupe 5)
- Spinétorame : DELEGATE WG (groupe 5)
- Novaluron : RIMON 10 EC (groupe 15)
- Chlorantraniliprole : CORRAGEN (groupe 28)

Texte rédigé par :

Serge Bouchard, technologue, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ sous la supervision de Louise Thériault, agronome, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome – Avertisseuse

351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2

Téléphone : 418 862-6341, poste 225 - Télécopieur : 418 682-1684

Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – pomme de terre – 23 juin 2011

Annexe 1

Sommaire agrométéorologique

Période du :
7 au 22 juin 2011

Généré le :
jeudi 23 juin 2011

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)	
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2011	Écart*	2010	Période	Cumul (À partir du 1er avril)
							2011
Bas-Saint-Laurent							
Baie-des-Sables	7,0	19,0	298,2	ND	428,7	29,8	308,6
Kamouraska (Saint-Denis)	7,0	21,8	329,8	ND	466,6	4,1	252,1
Mont-Joli	~	~	~	ND	~	~	~
Saint-Arsène	6,7	22,6	307,9	ND	463,6	12,5	279,3
Capitale-Nationale							
Château-Richer	7,0	25,0	436,8	ND	581,9	9,6	408,1
Donnacona-2	6,1	27,9	478,9	ND	575,1	4,4	340,2
Saint-Alban	7,0	28,0	478,1	ND	593,7	1,2	277,4
Saint-François, I.O.	8,8	26,0	453,4	ND	652,0	8,2	397,5
Centre-du-Québec							
Drummondville	10,0	28,2	642,4	ND	728,0	0,0	294,1
Pierreville	9,0	29,9	627,6	ND	680,0	0,0	264,2
Chaudière-Appalaches							
Charny	9,3	28,1	489,7	ND	644,2	5,3	328,9
Estrie							
Coaticook	7,5	26,4	577,6	ND	615,8	12,7	427,6
Gaspésie							
Caplan	8,0	20,5	303,0	ND	408,4	52,4	292,7
Lanaudière							
Joliette-Ville	8,9	28,0	605,7	ND	736,4	0,1	274,1
L'Assomption	9,6	27,6	620,9	ND	707,6	0,0	259,1
Saint-Jacques	6,5	28,3	573,5	ND	709,9	0,1	227,1
Saint-Michel-des-Saints	5,2	28,0	450,4	ND	496,4	8,4	258,8
Laurentides							
Mont-Laurier	6,8	28,0	531,2	ND	609,6	2,2	210,8
Saint-Janvier	9,2	27,4	612,6	ND	659,9	0,7	251,6
Mauricie							
Saint-Thomas-de-Caxton	6,5	28,0	535,9	ND	617,9	0,0	227,4
Montérégie-Est							
Farnham	7,5	27,3	661,8	ND	714,1	2,1	333,0
La Providence	11,0	29,0	700,1	ND	797,4	1,2	333,1
Saint-Amable	9,4	27,9	640,7	ND	739,7	2,4	312,4
Saint-Hyacinthe-2	8,7	27,9	642,8	ND	723,2	1,3	331,3
Montérégie-Ouest							
Côteau-du-Lac	8,5	28,3	652,9	ND	699,1	0,0	320,3
Hemmingford-Four-Winds	7,8	27,8	625,1	ND	698,7	3,8	304,8
Outaouais							
Notre-Dame-de-la-Paix	6,0	28,3	578,9	ND	580,0	5,0	279,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean							
Pérignonka	4,5	26,1	414,8	ND	459,3	6,6	230,8
Saint-Ambroise	7,0	26,0	387,2	ND	470,4	11,4	263,0

*Écart : Écart à la moyenne 1996-2005